# Programme de la formation de conversion au Strong en présentiel



# À qui s'adresse la formation?

Cette formation s'adresse aux professionnels des RH et de l'accompagnement, possédant déjà une certification à un questionnaire d'intérêts professionnels scientifiquement validé et souhaitant utiliser l'inventaire Strong pour travailler sur les problématiques de (re)positionnement professionnel et d'orientation professionnelle, telles que :

- Bilan de compétences
- Gestion de la mobilité
- Gestion de carrière et d'évolution professionnelle
- Outplacement
- Orientation scolaire et professionnelle

# **Objectifs pédagogiques**

- Acquérir des compétences en méthodologie d'évaluation des intérêts professionnels en utilisant l'inventaire Strong
- Acquérir des connaissances, tant pratiques que théoriques, et une méthodologie d'entretien nécessaires à l'utilisation efficace et éthique du Strong dans l'accompagnement

#### **Applications**

Le Strong s'utilise dans le domaine de l'orientation, de la mobilité, dans le bilan de compétences, l'outplacement, le coaching.

## Délais et modalités d'accès

L'accès à cette formation peut être initié par l'employeur, le salarié ou le consultant indépendant, par le Pôle Emploi.

Pour chaque demande, la présence des **prérequis** est évaluée via le formulaire d'inscription ou par entretien téléphonique :

 Posséder une certification à un questionnaire d'intérêts professionnels scientifiquement validé.

Le délai pour la mise en place d'une formation est de 15 jours en moyenne.

# Programme et durée

- Introduction générale
- Échelles de l'inventaire Strong
- Structure des scores et lecture du rapport Strong
- Méthodologie de l'entretien Strong
- Etude de cas : Analyse d'un profil

Durée totale: 7h30 en présentiel réparties sur 1 journée

# Compétences visées

À l'issue de la formation, les praticiens certifiés sont à même de faire passer l'inventaire Strong, conduire l'entretien d'exploration et appliquer l'inventaire Strong, dans différentes situations de développement personnel et de contextes de (re)positionnement professionnel et d'orientation professionnelle

#### **CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE**

# Approche et moyens pédagogiques

L'approche pédagogique est expériencielle, alternant les apports théoriques, les exercices pratiques en sous-groupes, les mises en situation et le travail personnel.

Un investissement personnel important est requis à chaque étape ; il permet aux participants de mieux intégrer le contenu de la formation et d'être opérationnels immédiatement, à l'issue de celle-ci.

#### Avant la formation:

 Passation du questionnaire en ligne et prélectures

#### Pendant la formation:

- Découvrir son propre profil Strong
- Exercices d'application interactifs
- Cas pratiques et études de cas
- Mises en situation

## Formateur(s)

 Le programme est animé par un(e) formateur/trice principal(e), expert dans le domaine

# Mode d'évaluation des acquis

Mise en situation d'analyse d'un profil en groupe. Evaluation faite par les pairs et le formateur



The Myers-Briggs Company est signataire de la Charte des éditeurs d'outils d'évaluation des personnes.

# Ressources et moyens techniques

#### En ligne:

Passation du questionnaire Strong

#### En présentiel :

- Une salle de formation plénière
- Des salles de sous-commission pour les exercices en sous-groupe et les épreuves d'examen
- Restauration (déjeuner) sur le lieu de formation dans une salle de restaurant
- Petits-déjeuners et pauses
- Matériel de formation
- Une sacoche pour le matériel

#### À l'issue de la formation :

 Ouverture d'un compte sur la plateforme de passation

**Tarif**: 675,00 € HT

Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référente handicap Mme DUCROUX Armoni en appelant le 01 55 34 92 00.

## Nous contacter

The Myers-Briggs Company
5 rue Meyerbeer, 75009 Paris, France
+33 1 55 34 92 00
france@themyersbriggs.com
www.themyersbriggs.com

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11753817775 auprès du Préfet de région lle de France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Dernière mise à jour · 9 mars 2023



